

LE COURRIER DES VERNOIS



Commerces et services, une belle attractivité

L'année dernière, le Conseil Départemental nous a invité à commémorer la « Moselle déracinée » et à rendre hommage aux départements qui avaient accueilli nos parents et nos grands-parents lors de la seconde annexion (1940-44). En 70 ans, à cheval sur deux siècles, nos aînés ont été confrontés aux guerres, annexions et exodes. Ils ont été des réfugiés déracinés.

Le retour de la guerre en Europe, à travers le conflit entre l'Ukraine et la Russie, fait écho à l'histoire de notre territoire et de nos aînés. Il nous rappelle que le nationalisme conduit inévitablement à la guerre et engendre la souffrance, la mort des militaires mais aussi des populations civiles.

C'est très certainement cet écho qui, à Verny, a créé l'expression d'une immédiate et vive émotion et a marqué notre solidarité envers le peuple ukrainien. Le plus important est ce que nous faisons collectivement et concrètement pour permettre aux réfugiés, notamment aux enfants, de quitter le danger et la misère, et de retrouver une vie normale avant de pouvoir revenir au pays.

En effet, vous avez été nombreux à déposer vos dons à la mairie. Ces dons en nourriture, vêtements, médicaments, produits paramédicaux, jouets sont aujourd'hui en Ukraine puisqu'ils ont été acheminés par Mélanie, Alexis, Louis-Marie, Didier, Bernard et Joël. L'émotion fut forte pour eux à leur arrivée en Hongrie, en Pologne, face à l'accueil bienveillant et solidaire qui leur a été réservé. De retour en Moselle, ils sont décidés à y retourner et pour cela, ils ont besoin d'aides financières afin d'organiser le transport des besoins de première nécessité. Le CCAS de Verny a décidé de les soutenir dans leur démarche et d'attribuer une aide financière de 1 000,00 € à l'association Echanges Lorraine Ukraine - Coin/Seille.

La solidarité vernoise s'est aussi exprimée en début d'année en faveur d'un jeune couple de vernois qui ont beaucoup perdu dans l'incendie de leur domicile. Vous avez été très nombreux à répondre présents et à donner pour permettre à cette famille de continuer à vivre. Votre générosité a été plus importante que les besoins. Nous vous en remercions sincèrement. Enfin, face à la montée des menaces, à la misère, à la maladie, aux accidents de la vie, nous ne devons pas nous refermer sur nous-même. Bien au contraire, nous devons nous ouvrir aux autres car nous avons besoin les uns des autres.

Comme dit le proverbe africain « tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ». Avec mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Verny ne cesse de bouger et de s'améliorer. Bon nombre d'activités se font jour et augmentent l'offre des services accessibles aux vernois ainsi qu'aux habitants des communes avoisinantes, tandis que d'autres se transforment comme le café du village. Vous avez tous noté que des travaux avaient lieu dans les locaux de l'ancien café « au rendez-vous des amis ». C'est pour accueillir le tabac presse qui va se déplacer dans ces locaux neufs, plus grands, aérés et très lumineux. Ouverture prévue le 28 avril.

Si l'auto-école a quitté ses locaux rue Nationale, c'est un jeune entrepreneur qui l'a remplacée avec une activité nouvelle dans la commune : Demon'skin tattoo, salon de tatouage et de piercing (cette 2^{ème} offre est à venir). Ce très sympathique artiste vous y reçoit pour échanger sur ses prestations et le travail décoratif qu'il pourra réaliser.

Après avoir traversé le pont en direction de Pournoy-la-Grasse, vous trouverez PHS. Ce spécialiste en traitements anti-parasitaires (rats, souris, insectes...), dispositifs anti-volatiles, hygiène de l'air, entretien du bâtiment (toitures, terrasses, gouttières, chéneaux), pourra trouver et appliquer des méthodes efficaces.

Au croisement des départementales, sur le site de l'ancienne station-service, c'est le restaurant J&J Burger qui vous accueillera dès son ouverture. Un centre de réparation et remplacement de vitrage automobile ainsi que Banh Bao, traiteur asiatique, ont prévu de le rejoindre le 11 mai. Dans le même secteur, les machines à laver le linge vont être modernisées pour accepter les paiements par cartes bancaires. Les nouveaux distributeurs automatiques à boissons et à pizzas, alimentés par la pizzeria vernoise Eat'alia, rencontrent un franc succès. Vous pouvez réserver vos pizzas avant de vous déplacer et de taper votre code de réservation. Quant aux casiers fermiers mis en place par un agriculteur originaire du village, ils répondent à l'attente de tous en offrant à toute heure un beau complément au P'tit marché de Verny. Ils sont garnis de produits frais, directement issus de fermes proches. Ils permettent même de réaliser vos commandes depuis Internet et de venir les retirer selon votre disponibilité.



En se déplaçant vers la Bergerie, la future épicerie fine avec des produits en vrac est en cours de construction. Nous vous en parlerons plus précisément pour vous présenter ses produits. Rue de Metz, l'un des locaux de la kinésithérapeute ayant des créneaux horaires disponibles, une psychologue y assure des permanences ainsi qu'un avocat vernois, en complément du cabinet d'avocats déjà installé dans l'ex-local de l'esthéticienne rue Nationale. Vous pouvez ainsi bénéficier de leurs conseils sans avoir besoin de rejoindre les villes avoisinantes. Cela ne devrait pas s'arrêter tout de suite. De nouvelles activités sont en approche pour augmenter encore l'attractivité de notre village.

Maître Stéphane Vuillaume
Avocat
30 rue de Metz
03 87 18 42 00
Sur rendez-vous

Michèle Meyer
Psychologue du travail
Hypnose et thérapies brèves
EMDR/EFT
30 rue de Metz
07 69 39 28 20

Me Philippe Zentner - Avocat
03 87 75 46 93
Me Anne Molinari - Avocat
03 87 57 41 42
21 rue Nationale

Demon'Skin Tattoo
30 A rue Nationale
06 15 40 36 53
Mardi au vendredi
de 9h30 à 18h
Samedi de 10h à 18h
www.facebook.com/Demonskintattoo

Pro Hygiène Solution (PHS)
9 rue de la Fontaine
07 61 62 34 35
Istan@phsms.fr
www.phsms.fr

Pâques au balcon

Au cours de cet hiver, les services techniques de la commune ont préparé avec succès les décorations de Pâques que vous avez vues fleurir dans le village, au sein de vos quartiers respectifs. A l'aide d'un vidéoprojecteur, les dessins sélectionnés ont été projetés sur des supports en bois avant d'être découpés puis peints et vernis. Après une dernière préparation pour être accueillies dans les fourreaux mis en place dans le cadre de l'opération « Un sapin à décorer dans mon quartier », ces figurines sont venues égayer notre village. Merci encore aux agents des services techniques de la mairie pour ce très beau travail.



Du nouveau à l'école

L'équipement informatique de l'École de Verny a été complété et modernisé avec un vidéoprojecteur, dix ordinateurs portables et une « valise classe mobile » de seize tablettes numériques connectées. Cet ensemble pédagogique s'élève à un peu plus de 15 700€ mais, grâce aux subventions dans le cadre du plan de relance, du label école numérique et du programme Fus@é du Département de la Moselle, le reste à charge pour la commune est de seulement 3 140€.

Afin de mieux gérer l'aération des locaux, un détecteur de CO2 a été installé dans chacune des neuf salles de classe. Chacun coûte 135 € HT mais une aide financière de l'Etat devra couvrir environ 1/3 de la dépense engagée.

Notez également que, comme l'an dernier, les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 sont dématérialisées. Cela concerne les enfants nés en 2019 et tous les futurs élèves susceptibles d'intégrer pour la première fois l'école de Verny. Vous trouverez la marche à suivre sur le site internet de l'école :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eco-p-verny/spip.php?article2181>

Bureau école maternelle :
03 87 52 71 79

Bureau école élémentaire :
03 87 52 47 65

Directrice : Mme Béatrice Simon



La biodiversité

Quatre arbres ont été plantés dans le Parc du Château en remplacement de sujets morts ou n'ayant pas repris : il s'agit d'un chêne rouge d'Amérique, d'un hêtre pourpre, d'un mélèze et d'un liquidambar.

Vingt nouveaux nichoirs à mésanges ont été installés le long du chemin principal dans le Fort Wagner et sur les chemins et sentiers de promenade vers la forêt (chemin jaune, sentier derrière la gendarmerie et la résidence séniors). Acquis par la commune, ils ont été installés par des membres de l'association des Jardins Partagés de Verny. Ils viennent compléter ceux déjà en place (une quarantaine dans le parc et quelques-uns près du périscolaire et du Fort) et contribuent ainsi de manière efficace à la lutte contre les chenilles processionnaires : un nichoir peut permettre la naissance d'une douzaine de mésanges, chacune d'elles consommant plusieurs centaines de chenilles par jour en hiver !

Dix gîtes à chauve-souris vont également être installés pour accueillir ces petits mammifères insectivores, très utiles également pour lutter contre la prolifération des moustiques.

Café des aidants

La Plateforme de Répit 57, dans le cadre de son activité orientée vers l'accompagnement des aidants et proches de personnes en perte d'autonomie, a sollicité la commune de Verny pour la mise à disposition d'un lieu. Animé par des professionnels, le « Café des aidants » est un temps convivial d'échanges et d'information autour d'un thème défini. Dans deux espaces distincts, un groupe d'aidants (groupe de parole) et un groupe d'aidés (groupe activités) sont accueillis à raison de 8 à 10 personnes maximum dans chaque groupe.

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Autour d'un café, venez échanger sur votre expérience avec d'autres aidants. Un accueil de votre proche peut être organisé pendant les séances.

Quatre rencontres d'1h30 environ sont proposées en libre accès au centre socio-culturel Faber :

Judi 21 avril à 14h

Être aidant et continuer sa vie... De ma vie d'avant à ma vie d'aujourd'hui

Judi 16 juin à 14h

Les limites du maintien à domicile, quelles alternatives ?

Lundi 17 octobre à 14h

Avec moi, son comportement est différent. Pourquoi ?

Judi 15 décembre à 14h

Une histoire d'aide, une histoire à partager

Une inscription préalable est obligatoire.

Contact : 03 87 38 93 87 - repit57@fondation-bompard.asso.fr

Verny solidaire

Depuis le début de l'année, deux épisodes ont marqué la vie communale, mettant en avant la force de votre cœur et votre capacité de mobilisation généreuse.

Lorsque le 21 janvier, une famille vernoise a vu son habitation touchée par le feu et qu'il a été nécessaire de tout reprendre à zéro, la municipalité par l'entremise du Centre Communal d'Action Sociale a lancé un appel aux dons. Après avoir été relogés, les habitants ont prioritairement eu besoin de se remeubler (litterie, meubles divers ...). Les offres ont été d'une très belle qualité et si nombreuses qu'elles ont dépassé les espoirs de la famille concernée.

Le 2 mars, ce fut un appel à votre générosité qui a été émis par la municipalité pour la collecte dans le cadre de l'opération de solidarité avec l'Ukraine. Très rapidement, cet appel a été relayé par le périscolaire afin d'offrir des horaires de collecte encore plus élargis que ceux de la mairie. Mais ce sont aussi les forces vives de Verny qui se sont investies, comme le Carrefour Contact qui a mis à disposition un caddie permettant à ses clients de participer discrètement. C'est la Protection Civile qui en a assuré le transfert vers l'Ukraine, sans oublier Alexis Rusinek - ancien conseiller municipal - qui a chargé sa voiture pour un déplacement professionnel en Pologne.

L'équipe municipale de Verny vous remercie encore pour votre générosité à l'occasion de ces événements, dans notre commune comme aux portes de nos frontières.

Un artiste au parc

Dasz Panda, littéralement « Ours Chat », est un artiste plasticien. Il a grandi à la Réunion, il vit et travaille à Reims. S'il travaille sur des supports et avec des techniques diverses, le dessin et la sculpture de matériaux bruts tiennent une place privilégiée dans son œuvre. La culture visuelle des années 1970 et 1980 est particulièrement présente dans son travail. Son autre source d'inspiration vient des Arts premiers. Artiste pluridisciplinaire, ses travaux se situent entre figuration libre, Arts premiers et street art.



A l'initiative de la municipalité, et pour la première fois à Verny, Dasz Panda a été accueilli en « résidence d'artiste » à la maison du parc, du 7 au 20 mars. Une résidence artistique désigne l'octroi temporaire d'un espace à un artiste ou un groupe d'artistes afin de favoriser la création et l'exposition d'œuvres d'art. Les artistes peuvent avoir un double objectif : réaliser une création originale, mais aussi sensibiliser et initier un public à l'expression artistique.

Les habitants ont ainsi pu rencontrer Dasz Panda, découvrir ses œuvres en assistant en direct à son travail, et échanger avec lui. En parallèle, il est intervenu à l'école de Verny, d'abord en maternelle et dans la classe de CE1-CE2. Devant le franc succès de cette initiation aux Arts premiers qui a passionné les enfants, il a renouvelé ses échanges avec l'ensemble des classes. Il a aussi collaboré avec le collège Nelson Mandela, où les élèves ont pu participer activement à des ateliers donnant lieu à une exposition.

L'artiste était logé durant toute cette période dans un foyer verinois, créant ainsi un lien non seulement avec le lieu mais aussi avec les personnes y vivant. L'équipe municipale remercie cette famille pour son sympathique accueil.



Événements du début de printemps



Soirée de clôture dîner-cabaret du festival Février théâtres au centre Faber



Carnaval organisé par l'Association des Parents d'élèves, défilé dans les rues du village



Après-midi d'audition des élèves de Verny Musiques Actuelles à la maison du parc



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et des jeunes électeurs à la mairie, avec les élus, le CCAS, les responsables associatifs et bénévoles



Théâtre au centre Faber : Le mariage forcé « version triple » de Molière par Les Entr'acteurs de Solgne



Zumba party au centre Faber : cours de zumba avec tombola, organisé par et au profit de Léo et sa Dream Tim'



Second tour élection présidentielle à Verny

Bureau de vote	N°1 (mairie)	N°2 (école)	Total	% inscrits
Électeurs inscrits	895	739	1634	
Votants	692	604	1296	79,31
Blancs	41	43	84	5,14
Nuls	10	3	13	0,8
Suffrages exprimés	641	558	1199	73,38
Résultats				% exprimés
Emmanuel Macron	311	297	608	50,71
Marine Le Pen	330	261	591	49,29

CONSEIL DU 31 JANVIER 2022 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Présentation par M. Raphaël Elin, Vice-Président de la CC du Sud Messin en charges des déchets ménagers, de l'exercice de la compétence par la Cté de communes, des enjeux et des perspectives
- Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
- Demande de subvention auprès de l'État pour l'acquisition de détecteurs de CO2 pour l'école primaire, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ayant instauré une aide financière exceptionnelle aux

collectivités territoriales pour les dispositifs de lutte contre la transmission du SARS-CoV-2

- Suite à la délibération du 21 décembre 2021, retirée par la délibération 2021/002, relatives à la révision du loyer du logement sis 34 rue du château, après saisine et avis du service des Domaines, fixation du loyer mensuel hors charges à 500,00 € à compter du 1er février 2022
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (9/35ème) suite à la réorganisation du service de nettoyage de la mairie

CONSEIL DU 28 MARS 2022 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2021 (budget principal ainsi que budgets annexes zone le Fort et lotissement la Ronceraie)
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 et du report d'investissement au budget primitif 2022
- Projets de sécurisation du lotissement d'Avigy (travaux estimés à 50 255 € HT) et du lotissement des Chenevières (rue de Lorraine et rue du Moulin - travaux estimés à 27 616 € HT) ; demandes de deux subventions (30 % des travaux pour un plafond de 50 000 €) auprès du Conseil Départemental de la Moselle (AMISSUR)

- Protection sociale complémentaire pour les agents de la Mairie : décision de se joindre à la procédure de mise en concurrence portant sur le risque santé par le centre de Gestion de la Moselle
- Intégration à l'euro symbolique de la voirie de la copropriété Le Clos du Parc dans le domaine public communal et de l'ensemble des équipements communs présents sur les parcelles concernées, à l'exception du réseau AEP

CONSEIL DU 11 AVRIL 2022 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Vote des taux des taxes locales (maintien des taux 2020 et 2021) :
 - taxe foncière propriétés bâties : 26,18% (taux communal 11,92% + taux départemental 14,26% perçu en compensation de la suppression de la taxe d'habitation)
 - taxe foncière propriétés non bâties : 43,14%
- Subventions aux associations : reconduction des mêmes montants qu'en 2020 et 2021, pour un total de 20 847 €, afin de poursuivre le soutien dans la reprise de leurs activités

- Vote des budgets primitifs 2022 (budget principal ainsi que budgets annexes zone le Fort et lotissement la Ronceraie)
- Subventions de 9,00 € par élève concernant les sorties des classes de maternelle et d'élémentaire, et de 12,50 € par jour et par élève concernant la classe découverte des CM2
- Demande d'une subvention de 1200 € au Conseil Départemental pour la bibliothèque

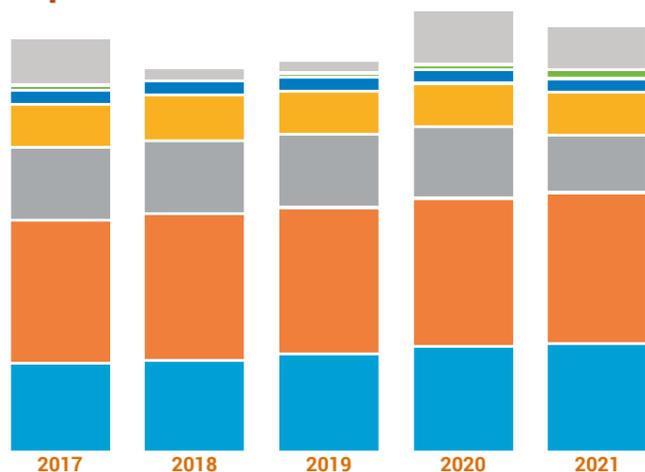
Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Bilan financier

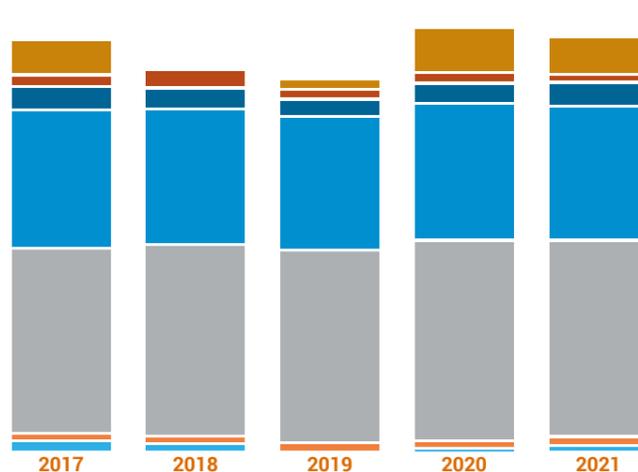
Fonctionnement

Malgré une conjoncture peu favorable due en particulier à la hausse spectaculaire du prix de l'énergie, et grâce à une gestion saine (notre résultat de fonctionnement est de 246 000 €), nous avons pu élaborer le budget 2022 sans augmenter le taux des taxes. Nous pensons qu'il ne faut pas rajouter une nouvelle hausse des prix aux Vernois qui subissent la reprise de l'inflation galopante.

Dépenses de fonctionnement

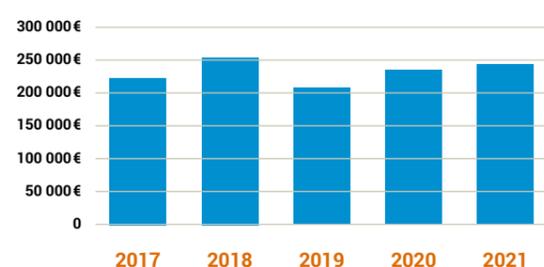


Recettes de fonctionnement



Résultat de fonctionnement

L'objectif reste de maintenir ce résultat au-dessus de 200 000 € pour assurer notre capacité d'investissement pour les années à venir.



Dettes

Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette s'élève à 636 € par habitant. Ce chiffre tient compte de la reprise d'une partie de l'emprunt école/périscolaire par la CCSM. Il reste en dessous de la moyenne départementale (686 €) malgré le prêt relais de 600 000 € que nous avons contracté en 2020 pour financer la rue du Château. Ce prêt relais sera remboursé en mai 2023 avec le bénéfice de la Ronceraie et le FCTVA de la rue du Château.

Investissements

Des projets sont en cours de réalisation : création de la voie piétonne Verny Pournoy-la-Grasse, réfection des courts extérieurs du tennis, poursuite de la rénovation de l'éclairage public, sécurisation des voiries du lotissement d'Avigy, de la rue des Chenevières et de la rue du Moulin.

En ce qui concerne les murs de la rue du Château, nous avons eu des soucis avec ce marché qui a pris énormément de retard (problème avec l'entreprise d'insertion chargée des travaux, mise en faillite du sous-traitant qui fabriquait les grilles). Nous mettons tout en œuvre pour régler ces questions le plus rapidement possible.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sacha Hamard Lozier né le 21 février
Isaac Brengard Cocot né le 23 mars
Sayuri Coqué Dupont née le 8 avril

Nos peines

Paul Martzloff le 1er janvier
Il fut conseiller municipal de 1977 à 1983, et président fondateur de Gym'Plaisir de 2005 à 2016
Jean-Marc Joliff le 21 février
Alain Maurice le 17 mars
Il fut conseiller municipal de 1989 à 1995, fondateur de l'antenne de la protection civile de Verny il y a bientôt 51 ans, créateur des cadets (1ère section en France), président du conseil de fabrique, il a œuvré pour la cause humanitaire au sein de diverses associations
Jean Claudé le 18 mars
Jean Helstroffer le 4 avril
Il fut vice-président de l'Association Familles Rurales de Verny pendant de nombreuses années, de 1999 à 2012, et administrateur du Centre Communal d'Action Sociale de 2009 à 2020

ON EN CAUSE

Ateliers numériques

Moselle Fibre vient dans votre commune pour vous informer et vous initier aux démarches administratives en ligne : faire sa déclaration d'impôts, demander une carte d'identité, suivre son dossier de retraite, s'informer sur ses droits sociaux... Accompagné par un conseiller numérique, participez gratuitement à un ou plusieurs des ateliers proposés. Ces formations regroupent 3 à 5 personnes et durent 2 heures, le matériel nécessaire est fourni, elles ont lieu à la mairie de Verny.

Inscrivez-vous sur moselle-fibre.fr ou au 03 54 48 81 16.

Mercredi 18 mai de 15h à 17h :
utiliser impots.gouv.fr

Mercredi 18 mai de 18h à 20h :
faire des démarches en ligne

Mardi 14 juin de 10h à 12h :
demander un titre sécurisé

AGENDA

Marché : les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Micro-folie : les samedis - maison des associations, cour du château

Sous réserve des règles sanitaires en vigueur

Samedi 7 mai (report du 9 avril) après-midi Parc du Château : chasse aux œufs/au trésor - APE

Samedi 7 mai à partir de 19h centre Faber : repas dansant - Lion's Club Verny Val de Seille

Samedi 21 mai à partir de 15h Parc du Château : stands de jeux, FABLAB, réalité virtuelle, atelier musique, tir à l'arc, restauration ; à 21h30 : cinéma de plein air - AFRV

Dimanches 12 et 19 juin : élections législatives

Jeudi 16 juin à 14h centre Faber : café des aidants - Les limites du maintien à domicile, quelles alternatives ?

Samedi 18 juin à partir de 10h centre Faber : kermesse, organisée par l'école et l'APE

Samedi 18 juin à partir de 19h : feu de la St Jean à thème, organisé par l'ADPC 57 antenne de Verny avec le soutien de la commune, restauration Parc du Château

Dimanche 19 juin Parc du Château : fête de la musique, organisée par la commune et Verny Musiques Actuelles

Samedi 25 juin au dojo centre Faber : fête de fin de saison - Judo Club Verny

Mercredi 13 juillet : fête nationale, feu d'artifice offert par la municipalité, restauration organisée par le Football Club

Visites du fort Wagner par l'ADFM : dimanches de mai à octobre à 14h30, jeudis et dimanches de juillet et d'août à 14h30 8€ par adulte

Sur réservation au 06 85 25 47 68
www.le-fort-wagner.com



Continuons ensemble !



L'équipe majoritaire « Ensemble pour Verny » poursuit son œuvre et fait face aux difficultés dues à la situation globale actuelle on ne peut plus défavorable.

Une saine gestion financière et une maîtrise des dépenses nous donnent un résultat de fonctionnement favorable (246 000€). Ce bon résultat nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année. Nous n'avons pas voulu en rajouter, la hausse du prix de l'énergie en particulier est déjà difficile à assumer

pour bon nombre d'entre nous. Il nous permet également de poursuivre notre programme d'investissements.

Pour lutter contre cette hausse du prix de l'énergie, nous avons prévu des investissements qui à terme devraient diminuer les dépenses de fonctionnement :

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public par des lampes led et un éclairage plus rationnel qui évite d'éclairer le ciel. Cette tranche concernera la rue de la Gare, la rue de la Mairie et la rue de la Fontaine
- Suppression de la salle mobile qui sert de salle de jeux, pour une construction pérenne d'ici 2024 à faible consommation d'énergie (la construction actuelle est particulièrement énergivore). Cette salle servira, outre les enfants de la maternelle, à des associations qui pourront l'utiliser hors temps scolaire.

La reconstruction des murs du parc a pris beaucoup de retard, nous avons des difficultés avec l'entreprise d'insertion bénéficiaire du marché. Le sous-traitant chargé de la fabrication et de la pose des grilles a fait faillite. Nous mettons tout en œuvre pour trouver une solution, notre adjoint aux travaux Mohamad Jrad suit le dossier jour après jour.

Les travaux de voirie prévus cette année sont :

- Création du chemin piétonnier reliant Verny à Pournoy, nous avons obtenu toutes les subventions que nous avons sollicitées et les travaux devraient pouvoir enfin commencer
- Réfection du Chemin de Goin où une étude est en cours

Nous créerons un chemin qui permettra aux enfants du périscolaire de relier directement l'école en toute sécurité, sans avoir à passer par l'entrée du chemin des Ecoliers proche du parking. Nous avons également prévu la destruction de « l'amphithéâtre » en béton à l'arrière de l'école qui s'avère dangereux maintenant que cette partie de la cour est occupée par certaines classes lors des récréations. Notre programme de rénovation des classes de l'école s'achèvera cette année par des travaux dans la dernière classe. La réfection des courts de tennis extérieurs débutera normalement en 2022.

Un nouveau tracteur sera acheté, il sera plus performant pour la tonte et le déneigement et limitera les nombreuses réparations dues au matériel vieillissant. L'efficacité de l'équipe technique s'en trouvera renforcée. Nous remercions par ailleurs notre équipe technique qui a égayé notre village durant la période pascale par la création de jolies décorations, lapins, cloches... pour la joie des plus petits et des plus grands.

Verny se dynamise avec l'apparition de nouveaux services qui ont déjà un grand succès. Il s'agit d'un distributeur de pizzas et d'un distributeur de produits locaux (légumes, charcuterie, viandes...) D'autres cellules ouvriront prochainement : un restaurant asiatique, un restaurant de burgers, ainsi qu'une entreprise de remplacement de pare-brise. Contrairement à ce que disaient quelques esprits chagrins à grands coups d'articles de presse, le centre du village ne se meurt pas, au contraire, il se développe. L'activité créant de l'activité, Verny assume de plus en plus sa position de bourg-centre. Le lotissement La Ronceraie arrive à sa fin et nous espérons avoir vendu toutes les parcelles en 2022.

Après l'élection présidentielle, les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin. Nous vous invitons à y participer en nombre. Ces élections sont importantes, l'Assemblée nationale vote les lois et le premier ministre, dont le gouvernement déterminera la politique des années à venir, sera issu de cette majorité.

Bien à vous
L'équipe Ensemble pour Verny

ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Zieger
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade
Anne-Laure Dupraz-Omari



Une autre voix, Une autre voie !



Notre rôle, s'engager pour mieux agir demain.

Malgré nos espérances de début d'année, le retour à une vie « normale » n'est pas d'actualité. La reprise de l'épidémie de COVID et la guerre en Ukraine nous obligent à être encore plus prudents tant d'un point de vue sanitaire que financier. Nous sommes à la tâche par nos actions dans les diverses commissions communales ou communautaires et lors des conseils municipaux.

VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noiro
Anne-Sophie Mairet
David Billet

Vigie de l'intérêt général et porté par des valeurs de responsabilité de l'élu envers les citoyens et de transparence de la vie politique, nous sommes satisfaits que la loi du 21 février 2022 dite « loi 3DS » ait été adoptée. Elle fera notamment date en matière d'éthique publique. En effet, elle prévoit que tout élu local peut désormais consulter un référent déontologue. Ce dernier est chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local. Le référent déontologue accompagnera les élus afin de prémunir ces derniers contre les risques juridiques, et en particulier les risques de poursuites pénales liés, par exemple, aux situations de conflits d'intérêts dans lesquelles ils peuvent se retrouver. Il peut également les conseiller sur les mesures à prendre lorsqu'ils sont sollicités par des représentants d'intérêts. En un mot, l'éthique constitue le fondement philosophique de toute relation apaisée entre représentants et représentés. Elle est un état d'esprit qui éloigne l'élu local de son intérêt personnel, qui l'invite à ne pas cumuler les mandats et les activités, à écouter la parole de l'opposition, à informer ses concitoyens des décisions qu'il prend, à respecter sa propre parole et à rendre compte en sachant qu'il n'est pas propriétaire de la chose publique.

Lors du conseil municipal du 31 janvier dernier, nous avons enfin délibéré sur la révision du loyer du logement sis au 34 rue du château. Il aura fallu 13 mois pour (re)présenter une délibération en bonne et due forme suite à la demande du préfet... Le montant proposé ne nous satisfaisait toujours pas au regard du marché locatif de Verny. Certes un rapport du service des Domaines (rédigé en moins de 48h et sans visite des lieux) avalise le montant de 500 €/ mois HC proposé par le maire. A titre de comparaison un logement du bailleur social Moselis de 85 m² se loue 580 €. Ce logement communal est-il devenu un logement social ? Le maire justifie l'augmentation de loyer par la rénovation des sanitaires pour 2 à 3 000 €, pourquoi alors n'avoir rien fait en 2013 lorsque près de 50 000 € de travaux de rénovation avaient été réalisés dans ce logement occupé, déjà, par ce même locataire. Aucune réponse satisfaisante ne nous a été donnée. Il en a été de même lorsque nous avons demandé si ce loyer serait réhaussé pour atteindre enfin un montant à la hauteur du marché locatif local. Nous serons vigilants au prochain renouvellement de bail et nous demanderons la réévaluation du loyer, par délibération au conseil municipal, avant le 31 août 2023.

Enfin nous avons, à plusieurs reprises, alerté la majorité municipale sur les incivilités croissantes dans l'enceinte du parc du château. Outre les deux roues qui ratissent de long en large ce patrimoine communal, des « Yamakasis » amateurs ont été aperçus en pleine journée sur le toit de la maison du parc. Ces troubles à l'ordre public ne sont pas tolérables. De fortes sommes (deniers publics) ont été dépensées pour l'aménagement du site et la rénovation de la maison du parc. Les élus se doivent de proposer des solutions pour préserver le patrimoine communal. Nous estimons donc qu'il est urgent d'engager une réflexion globale sur la sécurisation du site. La vidéosurveillance peut-elle être une réponse dissuasive et un outil d'aide aux acteurs de la sécurité ? le débat est lancé !

Achévé de rédiger le 07 avril 2022.

Bien à vous,

Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

